19e Année. — N° 4090

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 12.50
» » Six mois. . . 25.00
» » Un an . . . 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Belgique, Alsace, Trois mois. . . . . 15 fr.
Le Belgique et l'Étranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'ordre contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

INSERTIONS :
Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 50 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à *Roubaix*, rue Neuve, 69 (Journal), à *Lille*, chez M. Quarré, Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Laffite et Cie, 8, place de la Bourse; à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

BOURSE DE PARIS

3 JUIN
(Service gouvernemental)

3 0/0.	64 60
4 1/2.	93 50
Emprunts (5 0/0). . . .	103 20

4 JUIN

3 0/0.	64 75
4 1/2.	93 50
Emprunts (5 0/0). . . .	103 30

Service particulier du Journal de Roubaix.

Au moment où nous mettons sous presse nous n'avons pas encore reçu les autres cours du jour

Actions	Banque de France	3940 00
»	Société générale	568 00
»	Crédit foncier de France	920 00
»	Chemins autrichiens	643 00
»	Lyon	920 00
»	Est	545 00
»	Ouest	580 00
»	Nord	1185 00
»	Midi	696 00
»	Suez	666 00
6 0/0	Péruvien	69 3/8
Actions	Banque ottomane (ancienne)	670 00
»	Banque ottomane (nouvelle	585 00
Londres cour		25 25
Crédit Mobilier		236 00
Turc		44 00
»	Lombards	235

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Service particulier du *Journal de Roubaix*

New-York, 3 Juin.

Change sur Londres, 4.87 1/2 : change sur Paris, 5.15
Valeur de l'or, 116 1/2
Café good fair, (la livre) 17
Cafés good Cargoes, (la livre 18
Marché calme.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Cie, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets :

Havre, 4 juin.

Cotons : Ventes 500 balles. Marché calme, bien tenu.

Liverpool, 4 juin.

Cotons : Ventes 8,000 b., sans changement.

New-York, 4 juin.

Cotons : 16 1/8.

Dépêches affichées à la Bourse de Roubaix.

Liverpool, 4 juin

Ventes 8,000 b. Marché calmes. Cotes mêmes. Amérique juin-juillet 7 11/16.

Havre, 4 juin

Ventes : 750 b. Inchangés.

New-York, 4 juin.

Recettes 10,600.

ROUBAIX 4 JUIN 1878.

La reconstitution de la majorité.

L'œuvre de la reconstitution de la majorité conservatrice marche lentement, mais elle marche, et chaque jour nous apporte plus que des espérances, des faits. Au nombre de ces faits, il faut compter la résolution prise par la réunion du groupe Lavergne en faveur du scrutin d'arrondissement. Ses 23 membres présents — on sait que la réunion n'en compte actuellement que 26-20, se sont prononcés contre le scrutin de liste, un a voté pour, deux se sont abstenus.

Pour comprendre l'importance de ce vote il faut tenir compte de deux choses : d'abord on ne peut oublier que le groupe Lavergne a, par son alliance avec la gauche, déterminé l'adoption de la forme républicaine et par conséquent contribué en grande partie à la formation de la majorité du 25 février; ensuite, il faut constater que ses membres, en votant pour le scrutin d'arrondissement, ont repoussé les propositions de la gauche, qui promettait de porter ses alliés sur les listes électorales, lors des prochaines élections, s'ils voulaient voter avec la gauche contre le scrutin d'arrondissement demandé par le gouvernement.

Les membres du groupe Lavergne se sont donc séparés très nettement de leurs alliés du 25 février sur une question capitale, ils se sont ralliés à l'opinion affirmée par le centre droit, qui est celle de la plus grande partie des membres de la droite modérée. Reste à savoir quelle est celle du groupe important de l'extrême droite ; on dit qu'il attend pour se prononcer le résultat de l'enquête que ses membres et ses amis ont ouverte en province.

La discussion des lois constitutionnelles serait peut-être un mauvais terrain pour essayer de reconstituer la majorité, car on sait que l'extrême droite et le groupe de l'appel au peuple ne se rallieront pas. La question électorale à laquelle se rattache l'espoir d'une révision de la constitution est l'affaire capitale du moment ; elle seule peut rallier tous les conservateurs, parce qu'elle ne touche pas aux espérances ultérieures que chaque parti peut loyalement concevoir pour le triomphe de ses idées ; elle ne préjuge aucune solution ; et tous les conservateurs, en dehors de leurs préférences particulières pour tel ou tel système gouvernemental, placent au-dessus de toute considération la nécessité d'assurer la sincérité et la moralité des élections. Aujourd'hui l'ennemi commun est le radicalisme ; si les groupes conservateurs veulent oublier leurs rancunes pour ne songer qu'au péril de notre société, leur alliance se fera nécessairement. Nous avons la ferme conviction qu'ils ne failliront pas à ce devoir patriotique.

ALEXANDRE WATTEAU.

Il est intéressant de rappeler de temps à autre la touchante réciprocité de bons procédés qui règne entre la presse officieuse de M. de Bismarck et certains journaux français de la plus pure couleur démocratique.

Chaque fois que M. Gambetta pérore à Belleville ou ailleurs, il ne manque pas à Paris de pensionnaires de *Reptiliensfond* pour chanter ses louanges dans des correspondances allemandes fabriquées à Paris, et l'ex-dictateur, à son tour, ne manque jamais de flatter, dans sa *République française*, les passions anti-religieuses et l'esprit persécuteur du chancelier de l'Empire allemand.

Voici un curieux échantillon de cette entente cordiale, à propos de la loi prussienne sur la suppression des couvents :

Tous les hommes sensés et instruits, dit l'organe gambettiste, à quelque parti qu'ils appartiennent, à part néanmoins ceux qui sont aveuglement dévoués à l'ultramontanisme, approuvent la grande et généreuse résolution prise par le roi de Prusse, et il n'est pas de journal véritablement libéral qui ne le félicite d'avoir résisté à ceux et celles de sa cour qui, jusqu'au dernier moment, ont cherché à le détourner de l'idée de sanctionner ce projet de loi, ou du moins à l'engager à y faire de nombreuses ratures.

Le projet primitif a subi sans doute quelques modifications, mais elles sont peu importantes. Le but que se proposait M. de Bismarck sera rempli.

La satisfaction qu'a éprouvée M. de Bismarck doit être d'autant plus grande, que, de toutes les mesures qu'il a prises jusqu'ici, c'est la seule qui soit approuvée généralement, la seule dans laquelle il se soit rencontré avec ceux de ses adversaires politiques qui savent démêler le faux du vrai, le juste de l'inique.

De tout temps, la cour romaine a trouvé dans les moines, et particulièrement dans les moines allemands, des gens prêts à tout entreprendre, à tout faire, à tout sacrifier, à tout dire, pour soutenir et étendre ses prétentions les plus exagérées.

A bas donc ces retraites de l'ignorance, ces sanctuaires de la mollesse, de la fainéantise, et de tant d'autres vices !

Ce qui accuse le plus les moines et les moinillons, c'est l'acharnement que, dans tous les pays, ils ont constamment montré contre ces hommes généreux qui demandent qu'on instruise le peuple et qu'on fasse enfin disparaître, par une bonne et radicale réforme, les abus nombreux dont le catholicisme est entaché.

. . . . . .

S'il y a quelque chose qui étonne, c'est que les couvents aient pu se soutenir et se fortifier aussi longtemps ; c'est que, depuis Luther jusqu'à Bismarck, il ne se soit trouvé personne dans cette docte Allemagne, dans l'Allemagne de l'instruction universelle et obligatoire, pour mettre la cognée à l'arbre. « Un peu plus de lumière ! » disait en mourant un grand poëte allemand. Encore plus de lumière, et nous verrons disparaître à jamais dans tous les pays ces retraites de fainéants qui font la honte du dix-neuvième siècle.

Ce langage est assez clair pour prouver que l'accord est parfait entre Berlin et nos radicaux les plus panachés. Entre eux et M. de Bismarck, la bonne entente a pour gage leur commune haine liguée contre l'Eglise.

Inauguration

DU MONUMENT ÉLEVÉ A J.-B. DE LA SALLE

Voici, d'après les journaux de Rouen, le récit des fêtes de l'inauguration :

« Hier a eu lieu, dans notre ville, l'inauguration de la statue du vénérable de la Salle.

» Dès le matin, une foule compacte, groupée sur la place Notre-Dame, attendait l'arrivée des prélats qui devaient assister à la messe solennelle en musique.

» Les autorités et beaucoup de notabilités de notre ville ont pris place dans le chœur : M. Lizot, préfet, et M. de Gironde, secrétaire général de la préfecture; MM. les généraux Lebrun, de Brauer et Merle; M. Nétien, maire, et plusieurs de ses adjoints; M. Cusson, secrétaire général de la mairie; MM. les directeurs des douanes, de l'octroi; des représentants des administrations civiles; enfin, des délégués de l'Université de France.

» La messe en musique, messe en *ré* d'Haydn, a été exécutée par les élèves et les chantres de la maîtrise, avec le concours de l'Ecole normale et de la société philharmonique.

» M. Besson, chanoine de Besançon, est ensuite monté dans une chaire élevée en avant du cœur, devant la chapelle de Sainte-Cécile, et a prononcé un panégyrique du vénérable de la Salle, écrit au point de vue de la foi chrétienne.

» Le dévouement aux enfants pauvres, dont fit constamment preuve le fondateur des écoles des Frères, puis la tâche remplie par les professeurs des pauvres ont été présentés par M. Besson, avec une émotion communicative.

» L'orateur a exprimé sa confiance dans une prochaine canonisation, si vivement désirée par tous les frères.

» Quand M. Besson fut descendu de la chaire, où il venait de prononcer le panégyrique de J.-B. de la Salle, la musique du 28e de ligne prit place dans une chapelle latérale pour l'exécution d'une [illegible] de M. Ch. Gounod.

« L'éminent musicien a été rarement mieux inspiré; sa nouvelle œuvre, écrite avec une *maestria* incomparable, a enlevé tous les suffrages, et n'eût été le respect du lieu, des applaudissements eussent éclaté de toutes parts après cette audition.

» Un *Domine Deus* de M. Charles Vervoitte, inspecteur des maîtrises de France, a été également remarqué. Il était exécuté par les élèves du pensionnat de Passy et par ceux des Ecoles Normales de Beauvais, de Dreux et de Reims.

» A deux heures et demie, la partie la plus intéressante de la fête avait lieu sur la place Saint Sever, où d'élégantes tribunes, élevées près du monument, étaient occupées par les prélats : Mgr le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen ; Mgrs Langénieux, archevêque de Reims ; Mgrs Bataille, évêque d'Amiens ; Duquesnay, évêque de Limoges; d'Outremont, évêque du Mans; Grolleau, évêque d'Evreux; Hugonin, évêque de Bayeux; Bravard, évêque de Coutances; de Merguerye, ancien évêque d'Autun; Rousselet, évêque de Séez, et Gignoux, évêque de Beauvais.

» Près de ces dignitaires de l'église avaient pris place MM. les généraux Lebrun, commandant la 3e division; de Brauer, Merle et d'Ormant; M. Lizot, préfet; M. de Gironde, secrétaire général, et les conseillers de préfecture en uniforme, le maire de Rouen, MM. Pouyer-Quertier, le général Robert, et, en un mot, presque toutes les notabilités que l'on avait remarquées à la messe.

» A deux heures trois quarts, débouchant par la rue Saint-Sever, et venant de l'église, musique en tête, sont arrivés se grouper en cortége, autour des estrades, les nombreux enfants des écoles de Rouen, des députations des écoles des frères de Paris, du Havre, de Dieppe, de Beauvais, d'Amiens, de Reims, d'Elbeuf, de Darnétal, de Sotteville, de Bolbec, etc. Les bannières portées par ces enfants, avec leurs couleurs variées et leurs broderies d'or étincelant au soleil, produisaient l'effet le plus pittoresque.

» On a remarqué les 700 élèves des frères de Passy. Ils portaient des oriflammes sur lesquels se trouvait la devise la nationalité étrangère des enfants fréquentant l'établissement. C'étaient, par exemple, les bannières de Venezuela, du Chili, de Haïti (portées par de jeunes mulâtres) de la Nouvelle-Grenade, du Canada, du Brésil, du Pérou, de Siam, d'Autriche, de Perse, et beaucoup d'autres encore.

» A un signal donné, la cantate de M. Ch. Gounod a été de nouveau exécutée par la musique du 28e de ligne et avec le même brio que dans l'Eglise Notre-Dame.

» Plusieurs discours ont été prononcés : le premier, par M. Letendre de Tourville, président de la chambre honoraire, et collaborateur de M. de Bonnechose dans l'œuvre de la souscription pour élever le monument. L'orateur a remercié le cardinal-archevêque de son initiative, et a terminé en lui demandant de bénir le monument élevé au fondateur des écoles chrétiennes.

» Après M. Letendre de Tourville, M. Nétien, maire de Rouen, a parlé au nom de la municipalité.

» M. Lizot, préfet, a pris ensuite la parole pour rappeler quelle fut la vie exemplaire de Jean-Baptiste de la Salle, philanthrope éclairé, qui voulait, par l'instruction, faire des citoyens et des hommes utiles.

» De la Salle, a dit M. le préfet, ne séparait pas dans sa pensée la France de Dieu; il servait l'une en cherchant à être agréable à l'autre.

» Les pays qui, comme la France, se souviennent ainsi de leurs glorieux enfants, les honorent et donnent leurs préceptes en exemple aux jeunes générations, ces pays-là sont loin, croyez-le bien, de l'heure de la décadence ! »

M. le cardinal-archevêque a enfin prononcé une allocution, qu'il a terminée ainsi :

« Nous sommes heureux que Rouen qui, depuis près de deux siècles, lui est si redevable, ait trouvé le moyen d'acquitter ainsi, quoique bien faiblement sa dette. Que dis-je ? Ce monument n'est pas exclusivement le nôtre. Si nous en avons pris l'initiative, de tous les points de la France, de toutes les parties du monde, on y a concouru.

» Constantinople et Smyrne, comme Paris et Rome, comme Alger, Québec, Philadelphie et New York, ont envoyé leurs souscriptions pour faciliter notre œuvre.

» La voilà debout maintenant sur cette même place que de la Salle traversa tant de fois pour se rendre à son cher noviciat de Saint-Yon; tout près de cette maison qu'il habita et où il rendit tant de services aux familles de cette province qui voudraient la voir se rouvrir à leurs enfants; sur cette rive de la Seine, d'où il semble contempler notre cité remplie de ses écoles et appeler encore sur elles les bénédictions du ciel.

» Salut ! vénérable prêtre, dont le cœur brûlait d'une charité si vive pour l'enfance, que les fidèles continuateurs de vos œuvres en sont encore embrasés ! Salut ! grand citoyen, qui avez compris que tout l'avenir de la patrie est dans l'éducation chrétienne des jeunes générations. La religion, l'Eglise et la France vous bénissent et vous glorifient.

» Puissent nos contemporains apprécier de plus en plus vos bienfaits ! Puissent les bénédictions de Dieu multiplier de plus en plus votre famille spirituelle ! Puissent les frères des écoles chrétiennes, toujours dignes de leur père, [illegible] à leur place finale, celle de [illegible] sur nos autels, pour y recevoir l'hommage et les invocations du monde catholique. »

M. Deltour, chef de cabinet du ministre de l'instruction publique, a lu, au dernier moment, un nouvel éloge de l'abbé de la Salle.

LETTRE DE PARIS

Correspondance particulière du *Journal de Roubaix.*)

Paris, 9 juin.

Malgré la chaleur tropicale dont nous commençons à jouir, la commission des Trente n'en continue pas moins avec ardeur à expédier les articles des lois constitutionnelles. Tous les amendements relatifs à l'électorat sénatorial ont été impitoyablement repoussés; on peut donc croire que, par ce train de grande vitesse, la commission aura terminé, cette semaine, le second projet et entamé la discussion du troisième et dernier. Avant cinq ou six jours tout sera bâclé; cette manière de fabriquer une constitution rappelle la charte de 1830.

Le *Pays*, d'hier soir, nous fournit un curieux spécimen des dissidences qui se produisent, suivant les localités, au sujet des scrutins de liste ou d'arrondissement. Dans le Morbihan, les bonapartistes veulent le scrutin d'arrondissement parce que le scrutin de liste donnerait, par suite de l'influence du clergé, la majorité aux légitimistes; vous comprenez donc que, précisément pour les mêmes raisons, les légitimistes du Morbihan doivent se prononcer pour le scrutin de liste.

Dans le Var, les bonapartistes se prononcent aussi pour le scrutin d'arrondissement, mais pour un autre motif, parce que le scrutin de liste assure la majorité aux radicaux.

Ce qui se passe dans le Morbihan et le Var existe dans beaucoup d'autres départements, ce qui explique pourquoi, en dehors de toute question de principe, les opinions varient, suivant les intérêts locaux, en ce qui concerne le choix de l'un ou l'autre scrutin.

Le télégraphe vous aura fait connaître les principales dispositions du nouveau projet de loi sur la presse, d'après les renseignements du *Journal des Débats* qui est dans le secret des dieux, vous remarquerez surtout l'article qui défend de discuter la révision des lois constitutionnelles, tant que le président de la République n'aura pas usé de son initiative pour réclamer cette révision. Cette interdiction avait été formellement demandée par les gauches, et c'est là une nouvelle et très grave concession qui leur avait été faite.

Cet article sera sans aucun doute très vivement combattu par les membres de la droite.

On assure que le déplacement de M. Gobelle, qui était directeur au ministère de la justice, n'a pas eu pour motif les anciennes attaches impérialistes de sa famille, mais les convenances toutes personnelles de quelques magistrats compris dans le nouveau mouvement judiciaire.

Du reste, des amis de M. Gobelle prétendent qu'il n'accepte pas ses nouvelles fonctions, celles d'avocat général à la cour de cassation. Ce bruit mérite peut-être confirmation.

M. Gobelle avait demandé comme

Feuilleton du *Journal de Roubaix*
DU 5 JUIN 1878.

— 23 —

PATIRA

PAR

RAOUL DE NAVERY

VIII. — LE TRIPLE CERCUEIL.

(Suite).

Le premier semblait brisé par les émotions qui se multipliaient autour de lui depuis deux jours.

C'était un homme plus faible que pervers. Sous l'empire d'une passion violente, il pouvait entrer dans un complot diabolique, une infernale machination, mais la force mauvaise qui le soutenait alors ne durait pas ; le remords reprenait sur lui son empire ; la lutte continuait sans trêve, et cette lutte ne lui permettait pas de jouir des bénéfices de son crime.

A ce dernier moment il hésitait encore. S'il eût été seul, il aurait réveillé Blanche de cet épouvantable sommeil ; il aurait, pour la rappeler à la vie, renoncé à l'espoir d'une union qui lui coûtait si cher.

Mais Florent était là. Florent dont la jalousie ne pouvait s'éteindre, et qui n'oubliait jamais les serments de sa haine. Florent connaissait trop le caractère de Gaël pour l'abandonner un seul instant à lui-même.

En ce moment, il paraissait le livrer à ses pensées; il se tenait prêt à mettre en avant le souvenir de Loïse, si Gaël hésitait encore.

Parfois tous deux se demandaient si réellement elle n'était point morte, cette jeune femme qu'ils avaient jetée depuis deux jours dans un sommeil si semblable au trépas que le docteur Sérénaud s'y était trompé !

Et comme Gaël exprimait cette crainte avec épouvante:

— Et quant ce serait? lui demanda Florent.

— Si cela était, fit Gaël, devant ce cercueil, dans cette chapelle ardente, je te mettrais à la main une épée et je te crierais: En garde !

— Tu te battrais contre moi ?

— Je me battrais.

— Et si tu me tuais?...

— Ce ne serait qu'un fratricide de plus.

— Mais Blanche Halgan est une étrangère!

Gaël secoua la tête.

— Blanche est la femme de Tanguy, et Tanguy est notre frère... Son enfant eût hérité du nom et de la fortune des Coëtquen...Pourquoi nous abuser nous-mêmes ? Mais je te l'ai répété cent fois: je ne veux pas qu'elle meure!... Je me garde le droit de lui rendre la liberté... Une fois le mari de Loïse, qu'ai-je besoin de martyriser Blanche?..

— Retiens bien ceci, dit Florent: ce sont les demi-mesures qui gâtent tout.

Gaël ne répliqua rien.

Pendant une demi-heure, il resta silencieux.

Au bout de ce temps, Florent entendit gratter à la porte du cabinet de toilette par lequel nous l'avons vu sortir au moment où il venait mêler à l'orangeade de Blanche le contenu de son flacon mystérieux.

— Voilà Simon, dit Florent en se levant pour ouvrir.

L'intendant était d'une pâleur livide.

Depuis le moment où Rosette avait été prise d'une violente attaque de nerfs, le malheureux croyait voir dans les souffrances de sa fille le commencement de son châtiment? il ne pouvait plus reculer sans trahir ses maîtres, mais il ressentait une répugnance invincible pour le crime qu'il allait commettre.

Rosette avait retrouvé le calme sans arrivenir à ressaisir le fil de sa pensée.

Une sorte de délire tranquille s'était emparé d'elle. Assise sur son lit, le dos appuyé par de grands oreillers, ses mains pâles allongées sur les draps, elle chantait à mi-voix la vieille ballade de la *Dame de Coëtquen*. Son accent était brisé et rempli de larmes et ses paupières battaient comme si elles s'alourdissaient sous le poids des pleurs. Du reste elle ne paraissait plus voir ni le docteur qui préparait des potions calmantes ni Simon qui tremblait de crainte en la regardant.

— Qu'a-t-elle? mais qu'a-t-elle? demanda-t-il au docteur.

— Elle a les nerfs ébranlés, mon pauvre Simon. . il faudra de la distraction à cette enfant... Je n'aurais jamais cru qu'elle aimait tant la marquise.

Enfin, après avoir bu une tasse d'infusion assoupissante, elle cessa de chanter mais elle continua à regarder devant elle vers un but que ni le docteur ni son père ne pouvaient définir.

Simon profita d'un moment de calme pour rejoindre Florent et Gaël.

— As-tu ce qu'il faut? demanda le comte.

— Voici le ciseau pour soulever le couvercle, et des clous que nous pourrons visser sans bruit.

— Fais vite! ajouta Florent.

Simon éloigna les grands lampadaires chargés de torches de cire, les vases dans lesquels brûlaient des parfums, puis, arrachant le drap noir, il découvrit la bière.

Alors il s'agenouilla, introduisit le ciseau entre le cercueil et le couvercle, et opéra une pesée. Le bois craqua. Simon poursuivit lentement, avec des précautions infinies. A mesure qu'il avançait, le couvercle se soulevait davantage. Enfin il céda complétement, et la morte frappa de nouveau ses regards.

Il l'enleva du cercueil en détournant la tête, la posa sur une large bergère, puis, rentrant dans le cabinet, il y prit un lourd paquet enveloppé d'étoffes sombres, l'allongea dans le cercueil et vissa les clous dont il avait fait provision.

Une heure après, le cercueil se retrouvait à la même place, entre les brûle-parfums et les lampadaires chargés de torches de cire.

Alors Simon demanda à Florent :

— Monsieur le comte a la clef?

— Je l'ai, répondit Florent.

Puis se tournant vers son frère :

— Allume la lanterne sourde, Gaël.

Le jeune homme alluma la lanterne.

— Maintenant, ajouta Florent en s'adressant à Simon, charge le corps sur ton épaule.

— Non pas, monsieur le comte... c'est vous et le vicomte Gaël qui remplirez cette besogne... Je garderai une complicité passive, ainsi qu'il a été convenu.

Florent haussa les épaules et enveloppa le corps de Blanche dans un manteau couleur muraille.

L'intendant sortit le premier, muni de la lanterne, et à sa suite, trébuchant dans la nuit, descendirent les deux frères de Tanguy.

En traversant le vestibule, ils entendirent les voix pieuses de quelques serviteurs réciter les litanies.

La crainte d'être aperçus les faisait hâter le pas. Mais, si léger que fût leur fardeau, il leur semblait souvent qu'ils ne garderaient pas la force de le porter jusqu'au bout, tant la pensée de leur crime alourdissait la frêle créature qu'ils allaient enfermer vivante dans sa tombe.

Ils gagnèrent le rez-de-chaussée de la Tour-Ronde sans avoir été vus par aucun des serviteurs. Désormais ils étaient à l'abri et pouvaient sans crainte terminer leur sinistre besogne.

Simon ouvrit la porte donnant sur l'escalier des cachots et descendit le premier. Gaël marchait ensuite, soutenant les pieds de Blanche, et Florent maintenant le buste raidi.

(A suivre.)